

ÉOLIEN : GARE À LA BONACE !



H. DE OLIVEIRA

Claude Crampes, professeur d'économie à l'université de Toulouse-I.



P uisque le vent est une source d'énergie gratuite et propre, généralisons l'emploi d'éoliennes, qui nous fourniront sans coût une électricité non polluante ! Erreur. L'engouement pour les éoliennes résulte de la confusion entre *input* (le vent) et *output* (l'électricité produite). Et cette électricité n'est ni propre ni gratuite (1).

Bruyantes et laides, les éoliennes ne sont pas les amies de l'environnement. Comme leur rendement est très faible, pour obtenir une capacité équivalente à celle d'une centrale thermique, il faut couvrir le littoral ou les champs d'hélices. Ensuite, il ne faut pas oublier de relier le champ d'éoliennes au réseau de transport d'électricité par une ligne qui est dommageable pour l'environnement si elle est aérienne, coûteuse si on l'enterre.

Ensuite, l'« électricité » n'est pas gratuite : les éoliennes ont un coût de fabrication, d'installation et d'entretien. Malgré un combustible gratuit, le prix de revient du kilowattheure qu'elles génèrent reste supérieur à celui des centrales nucléaires. Quant à s'en servir pour répondre à la demande de pointe, encore faudrait-il qu'il y ait du vent au moment voulu.

Ceux qui croient que l'avenir est dans les éoliennes feraient bien de ne pas oublier que la bonace est redoutable. Faire dépendre une part substantielle de l'approvisionnement énergétique du bon vouloir d'Eole est irrationnel. Et même une amélioration du rendement des éoliennes pour qu'elles soient plus sensibles au moindre zéphyr les rend aussi plus vulnérables. Quel effet aurait eu sur elles la tempête de décembre 1999 ?

Ces défauts ne disqualifient pas totalement l'électricité éolienne, mais devraient obérer son développement à court terme. Des plates-formes offshore permettraient de réduire l'impact environnemental, mais n'enlèveraient rien au caractère aléatoire de l'apport en énergie. On peut utiliser l'électricité aléatoire pour faire du stockage (chauffer de l'eau ou pomper de l'eau vers des retenues), mais les rendements sont très faibles. Il faut donc se résoudre à voir dans l'électricité éolienne une solution ponctuelle à certains besoins dans certaines régions. Pour les besoins énergétiques à grande échelle, il faudra trouver autre chose. (1) www.windpower.org.

“Faire dépendre l'approvisionnement énergétique du bon vouloir d'Eole est irrationnel.”

Le travail, ça eût payé

R emettre les gens au travail » : voilà ce que l'on entend au Medef, comme s'il y avait prise de conscience que notre pays affronte un problème de relation au travail et espoir que les choses changent d'un coup de baguette magique. Ce n'est pas si simple. Durant les Trente Glorieuses, parce que les producteurs dominaient leurs clients (phénomène de rareté des produits), ils ont construit des organisations plus destinées à protéger leurs membres qu'à fournir à leurs clients des biens de qualité au juste coût. Ces organisations se sont tournées vers elles-mêmes, vers leurs membres, et ont négocié avec ceux-ci l'achèvement de la mise en place du « travail protecteur », dont la généralisation du salariat avait été la première fondation solide.

Avec le contrat à durée indéterminée et grâce à la généralisation du modèle taylorien segmenté d'organisation du travail, les salariés se sont vu offrir une triple protection : contre la vie et ses incertitudes, contre les clients – la segmentation des tâches empêchant d'être tenu pour responsable du résultat final – et pour les cadres, contre les « chers collègues ».

Avec la mondialisation, c'est-à-dire la nécessité de plus en plus contraignante, dans tous les secteurs (y compris le secteur public), de faire mieux avec moins, ces modes d'organisation ont volé en éclats, et avec eux les protections qui y étaient liées. Moins de protection ? Alors, moins de fidélité et d'investissement dans le travail. Comme la plupart des autres institutions de nos pays, l'entreprise a cessé d'être un lieu d'intégration.

Ce mouvement, les trente-cinq heures ne l'ont pas créé. Les trente-cinq heures, c'est le pouvoir politique qui prend acte du fait. Les patrons sont d'abord face à une exigence de vérité : que les entreprises ne puissent plus avoir la même « offre » de travail doit être clairement énoncé, plutôt que dissimulé derrière un verbiage sur les valeurs humaines de l'organisation. Mais aussi face à l'exigence de faire de la reconstruction de cette offre une priorité, en travaillant sur les « parcours apprenants », la déspecialisation, la formation, bref, tout ce qui permet de réduire la vulnérabilité de ceux qui travaillent.

C'est au moment où l'on constate que le travail est peu valorisé, que les politiques vont devoir proposer d'en allonger la durée pour éviter le naufrage des retraites. Le pari est osé.

Si toutes les parties prenantes ne s'attaquent pas sérieusement au problème du travail dans nos sociétés, alors on aura bien du mal à « les remettre au travail ».



H. DE OLIVEIRA

François Dupuy, président de Mercer Delta, président de L'Ami public.